

LE CONTEXTE

Divers sujets doivent désormais être traités dans la programmation et la conception des espaces bâtis pour que leur vécu soit adapté aux modes de vie contemporains. Cette formation vise à adapter vos réponses opérationnelles et à améliorer votre posture professionnelle pour engager des projets performants et de qualité.

RÉSUMÉ COURT

Au fil des siècles, nous avons appris à : - construire des murs isolés pour nous protéger des nuisances - intégrer des équipements pour accéder à un confort maîtrisé - assurer l'accessibilité au bâti pour le plus grand nombre - prendre en compte les risques d'incendie et structurels - ... Il est temps d'exprimer nos talents pour valoriser notre patrimoine bâti et urbain face aux défis qui s'ouvrent à nous. Les relations intergénérationnelles, les temps de confinement, le risque caniculaire, la santé des individus et les activités comme le télétravail ne sont que quelques exemples des nouvelles données à intégrer dans la conception de nos projets. Pour appréhender au mieux ce challenge, cette formation vous apportera des outils concrets et vous permettra d'agir grâce à la présentation d'exemples pragmatiques et de réflexions collaboratives.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Connaître les nouvelles thématiques à inclure dans les programmes d'aménagement, de construction ou de réhabilitation de façon hiérarchisée.

Être capable d'intégrer les éléments aptes à favoriser une plus-value effective dans les projets

Savoir utiliser des outils efficaces pour faciliter l'adhésion des maîtres d'ouvrages et décideurs

PUBLICS CONCERNÉS

Agences d'architecture / Paysage / Urbanisme, maîtres d'ouvrage, bureaux d'études, entreprises, maîtres d'oeuvre et tous les professionnels du bâtiment

PRÉ-REQUIS

Etre architecte, paysagiste, urbaniste (en libéral ou salarié), ingénieur ou technicien du bâtiment avec une expérience en construction et/ou en réhabilitation.



Du 26/11/2020 au 27/11/2020

ESPACES DE VIE EN TRANSITION : des projets plus adaptés à nos quotidiens



PÉDAGOGIE

2 journées alternant apports théoriques, réflexion individuelle et collective et exercices et collectifs d'application et de validation des acquis.

VALIDATION DE LA FORMATION

Emargement par demi-journée - Attestations de présence, de fin de formation et de validation des acquis.

PROGRAMME

Définir sa destination, son projet

- Comprendre les éléments de contexte et savoir profiter des opportunités à disposition. - Lister les nouvelles thématiques à intégrer dans les projets (usages, espaces, activités, critères de bien-être, aspects sanitaires, mobilité, communications, ...). - Savoir hiérarchiser les sujets incontournables et élaborer des réponses adaptées.

Préciser les modalités de son voyage

- Prendre en compte et analyser les attentes des individus dans les projets. - Définir les alternatives et effets d'aubaine existants (opportunités d'actions, thématiques émergentes, techniques adaptées, performances accrues, ...). - Proposer des réponses viables, responsables et constructives. - Être en mesure d'exprimer sa posture professionnelle (exercice pratique).

Engager l'aventure avec les bons outils

- Savoir mener une auto-évaluation des compétences. - Créer et s'approprier d'une méthode d'action adaptée et efficace (mise en situation). - Acquérir les outils pour favoriser l'engagement des partenaires et clients (argumentaires, ...). - Être capable d'assurer le déploiement d'actions rentables, efficaces et pérennes.

INTERVENANTS

Laurent BOITEUX, ingénieur formation et animateur

Véronique GALMICHE ou Nadège HUSSON, modératrices

ORGANISME DE FORMATION

CLASSE 4 - 12 grande rue, 55140 BUREY-LA-CÔTE

"déclaration d'activité enregistrée sous le n° 41 55 00330 55 auprès du préfet de région lorraine".

Organisme référencé au DATA DOCK - Siren : 493 114 375 - APE : 8559A - Société Coopérative à Responsabilité Limitée régie par la loi du 10 septembre 1949



Du 26/11/2020 au 27/11/2020

ESPACES DE VIE EN TRANSITION : des projets plus adaptés à nos quotidiens



CONTACT

Véronique Galmiche, Associée gérante | 03 29 90 86 00 | vega.architecte@free.fr

DATE(S) FORMATION

jeudi 26 novembre 2020 - vendredi 27 novembre 2020

DURÉE DE LA FORMATION ET HORAIRES

2 jours soit 14 heures. De 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30.

LIEU DE LA FORMATION

A Nancy. Lieu à préciser. Les salles seront accessibles aux PMR

COÛT DE LA FORMATION

Le coût pédagogique de la formation s'élève à 680 € (Net de taxe) *

* 20



Du 26/11/2020 au 27/11/2020

ESPACES DE VIE EN TRANSITION : des projets plus adaptés à nos quotidiens



FICHE D'INSCRIPTION

ORGANISME

Raison sociale :

Adresse complète :

Téléphone :

Activité :

N° siret :

Organisme collecteur ou paritaire agréé :

(fond d'assurance formation)

Courriel :

Effectifs :

Code NAF :

PARTICIPANT

Civilité :

Nom :

Prénom :

Qualification :

Fonction dans l'entreprise :

Courriel au sein de l'organisme :

Régime alimentaire spécifique :

Niveau de connaissances par rapport à la thématique traitée sur une échelle de 1 (aucun) à 10 (expert) :

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
---	---	---	---	---	---	---	---	---	----

Coût pédagogique	680 €
Total	680 €

Je m'inscris à la formation "ESPACES DE VIE EN TRANSITION : des projets plus adaptés à nos quotidiens" (jeudi 26 novembre 2020, vendredi 27 novembre 2020) et je joins un chèque de 680 € net de taxe à l'inscription.

j'accepte de recevoir des informations concernant les formations de Classe 4

Bon pour accord, à le Signature et cachet :

Un contrat de formation sera établi après inscription et versement du montant de la formation.

Annulation de l'inscription Toute modification ou annulation de l'inscription devra être formulée par écrit au plus tard 2 semaines avant le début de la formation. Toute annulation intervenant moins de 15 jours avant le début de la formation sera facturée d'un montant forfaitaire de 30% du coût total de la formation. Par ailleurs, tout stage commencé est dû dans son intégralité. En cas de dédit par l'employeur consécutif à un cas de force majeure justifié, CLASSE 4 se réserve le droit de facturer 50% du montant total de la formation à titre d'indemnité forfaitaire.